

PROGRAMME DE L'ESCAPADE DANS LE JURA DU 31 MAI AU 2 JUIN

Vendredi 31 mai - Jour 1

Rendez-vous à l'ILL à 7h30 suivant procédure habituelle et départ à 7H45 en direction du Jura.
Arrivée pour le déjeuner réservé au restaurant.

14H30 : vous visiterez la **Saline royale d'Arc et Senans** qui a fonctionné une centaine d'années avant de fermer ses portes. Elle est classée au patrimoine mondial de l'UNESCO depuis 1982. Ce site incluant les jardins est l'une des réalisations majeures de l'œuvre avant-gardiste de Claude-Nicolas Ledoux, l'un des grands architectes du siècle des lumières.

Vers 17h30, installation à votre hôtel *** à Champagnole. Apéritif de bienvenue. Dîner et nuit.

Samedi 1^{er} juin - Jour 2

Départ de l'hôtel pour la **visite guidée des anciennes salines de Salins les Bains** : ici vous découvrirez le processus de l'extraction du sel en descendant au cœur des galeries souterraines du XIII^e surmontées de voûtes médiévales. Une fois extrait, le sel était transféré à la Saline Royale d'Arc et Senans.

Déjeuner réservé et l'après-midi ; route vers **Dole et visite guide de la ville**. Capitale de la Comté, ville d'Art et d'Histoire, surnommée «la Petite Venise Jurassienne», Dole est le berceau de Pasteur. Lors de cette échappée, vous découvrirez ce riche patrimoine naturel et culturel. Puis **vous visiterez la maison natale de Louis Pasteur**. Classée Monument Historique, le bâtiment a reçu en 2011 le label « Maisons des Illustres » du ministère de la Culture et de la Communication.

Retour à votre hôtel à Champagnole en fin de journée. Dîner et nuit.

Dimanche 2 juin - Jour 3

6h30 : Petit déjeuner matinal.

7h00 : Départ de l'hôtel pour la gare de Champagnole.

7h40 : Départ à bord du TER le Train des hirondelles en direction de Saint Claude. Durée du trajet en train 1h30.

C'est l'une des plus belles lignes ferroviaires de France qui traverse le Jura de Dole à Saint-Claude. Vous emprunterez une partie de ses 123 km, entre plaine et montagne. Un cheminement à travers la forêt, les vignobles jurassiens et de magnifiques viaducs ... Émerveillement et vues imprenables garantis !

*** Attention train soumis aux conditions SNCF; billets non remboursables à J-30 en cas d'annulation du fait du client ou de la SNCF ou en cas de grève ou autre faits imprévisibles.**

Continuation en direction des Rousses pour **la visite du fort des Rousses** *

Tout commence en 1800 quand Napoléon jette son dévolu sur Les Rousses, qui représente, selon lui, une position militaire stratégique. 70 ans de travaux ont été nécessaires afin de bâtir cette forteresse géante sur plus de 21 ha possédant plus de 50 000 m² de caves voutées et des kilomètres de galeries souterraines. C'est en 1998 que Le Fort de Rousses a été aménagé en caves d'affinage. Aujourd'hui, il abrite 140 000 meules de Comté Juraflöre. **En fin de visite une dégustation est prévue.**

*** A noter la température est à 11° aux salines à Salins les Bains et 8°C au Fort des Rousses, prévoir des vêtements chauds.**

Déjeuner réservé.

Route de retour avec un **arrêt photo en cours de route pour devant le monastère de BROU à Bourg en Bresse.**

Vers 19H30 : arrivée estimée à l'ILL.

CONDITIONS FINANCIERES ET INSCRIPTIONS

Tarif en Euros par personne - **Prix coutant**

20 à 24 inscrits	25 à 29 inscrits	30 à 34 inscrits	35 à 39 inscrits
616 €	575 €	550 €	530 €

Participation demandée à l'adhérent ARILL à jour de sa cotisation 2024

460 €	430 €	415 €	400 €
-------	-------	-------	-------

Le prix comprend :

- L'hébergement en hôtel *** sur la base de chambre à 2 personnes
- La pension complète du déjeuner du jour 1 au déjeuner du dernier jour
- L'apéritif d'accueil
- Les boissons : ¼ de vin et café le midi ; ¼ de vin le soir
- Le trajet en train à bord du train des Hirondelles
- Les entrées aux sites et visites mentionnées dans le programme
- La taxe de séjour
- L'accès à l'espace détente de l'hôtel (selon horaires d'ouverture)
- L'assurance option résiliation

Le prix ne comprend pas :

- Le supplément chambre seule
- Les dépenses d'ordre personnel

La date limite d'inscription est fixée au jeudi 28 mars 18h00.

Chèque d'acompte de 200 € à adresser au CSE.